

SAINT - GERVASY

Réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Le Conseil élit ses délégués pour l'élection sénatoriale

Présents : Joël VINCENT, Bernadette FERCAK, François PLAZAS, Marie MARTINEZ, Serge PAREDES, Félix FENELON, Sébastien GIORDANO, Marie-Françoise MARTINEZ, Alain SOULIÉ, Emmanuelle MARTINEZ, Martine PLOYÉ, Jérémy VENTURA, Aurore ZACCAGNINI, Téo MONNIGADON, Bertrand CASTANER.

Absents représentés : Frédéric CILLER, Denise CLARION, Lucie GUILMIN.

Absente : Mélissa HERNANDEZ.

Le Conseil municipal s'est réuni au Foyer H . GRAVIER, plus spacieux, pour respecter les distanciations.

Elections des délégués aux sénatoriales : le Conseil élit ses 8 délégués pour participer à l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020. Cinq titulaires et trois suppléants sont ainsi désignés : J. VINCENT, B. FERCAK, F. PLAZAS, M. MARTINEZ, S. PAREDES, titulaires, D. CLARION, A. SOULIÉ, M. PLOYÉ suppléants.

Composition du CCAS : le CCAS présidé par le Maire est composé de 4 membres du Conseil municipal élus : M. PLOYÉ, D. CLARION, B. FERCAK, M-F MARTINEZ et de 4 membres désignés : M-J. HUREL (UDAF), D. DUMAS (ESCAL Insertion) O. VALLIN (Handicapés) L. MANIVET (Club Aînés).

Représentant à l'Agence d'Urbanisme : C'est J. VINCENT qui représentera la commune à l'Agence d'Urbanisme des régions nîmoise et alésienne.

Emprunt : Le Conseil autorise le Maire à réaliser une partie de l'emprunt prévu au budget : il s'agit d'emprunter 70 000€ à la Caisse d'Épargne à un taux de 1,23% pour une annuité de 5 138,96€, pendant 15 ans.